



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080239

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 20/06/2024 15H10 C:004400 I:27180

V/Email reçu le Jeudi 20/06/2024 a 15H10

SDC 'Charmeliere'
C/O REGIE PAUTET
Résidence Les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

IMMEUBLE : LA CHARMELIERE (COP)
2/4, RUE DES NAIVES
.
69320 FEYZIN

Vaulx en Velin, le 20 Aout 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N2/4 NAIVES

MOTIF : INTERVENIR POUR INTERVENTION CATEC EN FOSSE EAUX PLUVIALES SUITE REF
13/05/2024 16H09

Donneur d'ordre : M. B. PELLETIER

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur pompe(s) de relevage

LE 13/08 A 09H00 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DE LA FOSSE
MISE EN PLACE DES EQUIPEMENTS CATEC
- PRESENCE D'UNE POMPE DANS LE BASSIN
- FLOTTEUR D'ALARME HORS SERVICE
- NETTOYAGE DU BASSIN A REALISER
- PRESENCE DE BOUE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 13/08/24 a 17H01 M. B. PELLETIER

DEVIS A L'ETUDE POUR :
- NETTOYAGE POMPAGE DE LA FOSSE
- REMPLACEMENT DU FLOTTEUR D'ALARME

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2		Pour mémoire
2,25	H.Ouvrier Electricien le 13/08	2	69,98	157,45
2,25	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 13/08	3	165,81	373,07

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080239

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule électricité	2	39,45	39,45
TOTAL H.T.				569,97
T.V.A. a 10,00%				56,99
TOTAL T.T.C.En EURO				626,96

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.